

PAT Amiens Métropole

PAT Amiens Métropole-Manger local la recette idéale

Date de la dernière actualisation : 19/03/2025



› PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 2**

› Date de labellisation : **2024**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Hauts-de-France

Somme

L'agriculture est au cœur des préoccupations d'Amiens Métropole depuis le début des années 2000. En 2003, Amiens Métropole a signé avec les organisations professionnelles agricoles, un «Protocole-cadre de l'agriculture périurbaine» ayant pour ambition de faire face aux pressions urbaines croissantes subies par l'agriculture. Le renouvellement, en 2018, de ce dernier avec la Chambre d'Agriculture de la Somme, la FDSEA de la Somme, le Syndicat Départemental de la Propriété Rurale et le Syndicat des Jeunes Agriculteurs de la Somme a été l'occasion pour Amiens Métropole d'engager la réflexion pour tendre vers un nouveau modèle alimentaire dans une démarche concertée avec le monde agricole, en parallèle de la construction du PAT initiée en 2017.

Amiens Métropole est une Communauté d'Agglomération depuis 1999. Elle est **présidée par Alain GEST** et regroupe au sein de **350 km²** et de **39 communes**, **181 658 habitants**, soit **32% de la population du département de la Somme**. Le territoire compte donc **518 hab/km²**, ce qui est plus important que les **92,5 hab/km²** du département de la Somme et des **105,9 hab/km²** de la France. En effet, **164 332** habitent dans l'unité urbaine d'Amiens, dont **133 625 habitants (73%)** résident dans la ville-centre même, pôle administratif et éducatif qui polarise les emplois. Le revenu médian est faible et le taux de pauvreté important.

Longtemps industriel, le territoire est aujourd'hui majoritairement tertiaire (85% des emplois). L'agriculture, qui a pourtant façonné l'organisation de la métropole amiénoise et lui confère son identité si singulière, ne représentant que **0,5%** des emplois.

Le diagnostic agricole, réalisé en 2017-2018 et mis à jour en 2023 sur la base des données du recensement agricole de 2020, a permis de se rendre compte des principales caractéristiques agricoles du territoire :

Une offre agricole orientée sur les productions végétales

> Près de 2/3 de la surface d'Amiens Métropole est dédiée à l'agriculture (60,6%). **En 2020, la Surface Agricole Utile (SAU) est de 21 137 ha de terres agricoles.** Depuis 50 ans, la SAU ne cesse de diminuer : Amiens Métropole a perdu 673ha de terres agricoles en 10ans, soit 3% de sa SAU. A titre de comparaison, la France a perdu 1% de sa SAU en 10 ans. Cette différence s'explique par la pression foncière importante liée au caractère urbain du territoire.

> **Amiens Métropole compte environ 210 exploitations agricoles (289 en 2010, soit -30%),** d'une surface moyenne de 100.6ha, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale (69 ha) mais qui est équivalente à celle du département (100.9ha). Dans les années 1970, le territoire comptait 700 exploitations d'une surface moyenne de 35ha.

> **La grande taille des exploitations est caractéristique d'une production agricole végétale et spécialisée en grandes cultures (71% des exploitations)** avec une culture de céréales (blé, orge, avoine...) majoritaire puisqu'elle couvre 57% des surfaces, suivi de la culture des plantes à fibre et plantes industrielles diverses (lin, betterave, orge) recouvre 12% des surfaces, suivi par la culture d'oléagineux (colza, tournesol, lin oléagineux) représentant 11% des surfaces, la culture de pommes de terre est de 7%. En parallèle, le territoire comptait 19 industries agroalimentaires en 2021. La culture de légumes frais, plants de légumes est de 1%. Cette production végétale spécialisée en grande culture majoritairement excédentaire ; en plus d'être gourmande en eau.

> La répartition des surfaces a évolué depuis 2010 : **la culture de pomme de terre et de légumes a augmenté de 40% entre 2010 et 2020, celle des plantes à fibres et plantes industrielles de 42%. A l'inverse, les surfaces des protéagineux (légumineuses) ont diminué de 63%.**

> Amiens Métropole se caractérise aussi par **une perte de 1/3 des élevages en 10 ans : -20%** cheptel bovin, -20% cheptel volaille. Seul le cheptel ovin a augmenté, de presque de la moitié. La production de lapin a totalement disparue du territoire. Notons que les productions animales sont déficitaires par rapport à la consommation : lait, œuf, viande avicole, porcine, bovine, ovine.

> **Les Hortillonnages sont la particularité à préserver d'Amiens Métropole : 300ha d'anciens marais aménagés en terres maraîchères** sur les communes de Rivery, Camon et Amiens. En 2022, seulement 23 ha sont encore cultivés par 16 exploitants.

> En 2020, 9 exploitations étaient certifiées AB, soit 2x plus qu'en 2010. **329,9 ha sont cultivés en AB, soit 1,3% de la surface agricole d'Amiens Métropole.** Cette moyenne se situe autour de 3% dans les Hauts-de-France, et de 10% en France métropolitaine et dans l'UE.

> Des exploitations engagées dans des démarches de valorisation : 9 exploitation en AB ; 8 avec un label rouge ; 4 ont une activité de transformation à la ferme, 48 ont une activité de diversification, soit plus de 66% en 10ans.

> **Le secteur agricole représente sur Amiens Métropole plus de 300 emplois** (275 permanents et 25 saisonniers) en ETP sur le territoire, soit -13% par rapport à 2010. **La moyenne en France métropolitaine est de 2,4 pour 100ha, tandis que celle d'Amiens Métropole est de 1,4 ETP**, témoignant de la prédominance de la production végétale spécialisée en grandes cultures, très mécanisée et nécessitant moins de main d'œuvre.

Amiens Métropole , en tant que premier bassin de consommation samarien, représente le point de convergence de la demande alimentaire, notamment en circuits courts :

> L'offre en circuits-courts est essentiellement proche d'Amiens et tournée vers le maraîchage : 29 exploitations vendent leurs productions en vente directe (dont 16 à la ferme + 2 cueillettes) et en circuits-courts (5 magasins de producteurs, 4 distributeurs automatiques).

> L'offre de distribution alimentaire diversifiée (144 commerces alimentaires, 15 marchés et 6 AMAP) bien qu'elle soit réparti de manière hétérogène sur le territoire d'Amiens Métropole, puisque la ville-centre concentre 81% des commerces alimentaires.

> L'approvisionnement local est en progression dans la restauration collective : en 2023, 32 structures utilisent l'outil Approlocal qui met en relation les producteurs samariens avec les restaurateurs publics et privés

Retenons du diagnostic agricole les 4 grands enjeux suivants :

> Un nombre d'exploitations en baisse (-30% par rapport à 2010) mais qui, en parallèle, s'agrandissent : entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitants et d'exploitations ont respectueusement diminué de 23% et de 27% alors que la taille des exploitations ne cesse d'augmenter (+33%). De plus, il convient de souligner ce paradoxe : alors que l'agriculture est prépondérante en terme de surface utilisée sur le territoire, elle n'est que très faiblement pourvoyeuse d'emplois.

> Le vieillissement de la population agricole (21% des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant ayant dépassé 60 ans, soit 20% de la SAU) pose la question de la transmission des exploitations mais aussi des nouvelles installations comme un enjeu crucial, intensifié par la pression foncière sur le territoire.

> La diminution des exploitations faisant de l'élevage et des cheptels, reflet de la tendance économique et sociétale actuelle.

> L'agriculture biologique et la vente en circuits courts en augmentation ces 10 dernières années, malgré une conjoncture économique qui poussent les consommateurs à se détourner pour des raisons budgétaires.

Amiens Métropole s'est engagé, suite à de nombreux échanges avec les élus du territoire, les agriculteurs, les partenaires, dans la création et le développement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT), global et transversal autour des questions agricoles alimentaires pour :

- > **Agir pour la santé du plus grand nombre en favorisant la consommation des produits locaux, durables et de qualité**, répondant aux enjeux du « Mieux consommer »
- > **Tendre vers un territoire nourricier et protégeant notre environnement**, répondant aux enjeux du « Mieux produire »
- > **Promouvoir une alimentation saine, locale de qualité et durable** et faire des habitants, consommateurs, producteurs, transformateurs, distributeurs, associations..., des acteurs du Projet Alimentaire Territorial.

Le développement des circuits de proximité est une opportunité, pour les 181 658 consommateurs d'Amiens Métropole, de retrouver plus de qualité et des liens plus étroits avec les producteurs. Le Projet Alimentaire Territorial entend également promouvoir la nécessaire évolution des régimes alimentaires : baisse des surconsommations et des pertes et gaspillage, augmentation de la consommation de protéines d'origine végétale, développement de filières locales. Par ailleurs, l'évolution de l'agriculture et son adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs et aux enjeux environnementaux sont des facteurs déterminants pour la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau potable et pour la lutte contre les phénomènes de ruissellement ou d'inondation.

Amiens Métropole et la Chambre d'Agriculture de la Somme se positionnent en tant qu'animatrices de cette démarche territoriale pour rassembler et stimuler les contributions des acteurs locaux dans leur diversité (établissements publics de coopération intercommunale, communes, structures institutionnelles, associations et professionnels) afin d'atteindre ces objectifs. En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), Amiens Métropole exerce de multiples compétences à l'échelle du territoire (aménagement, développement économique, politique de la ville, eau, action sociale...), qui en font un acteur majeur pour la mise en place du Projet Alimentaire Territorial, aux côtés des instances et acteurs du système alimentaire territorial.

Chiffres clés du territoire



Contexte

181 658 habitants

39 communes

516,85 habitants/km²

351,47km² de communes

349,61 ha artificialisés

4,29 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre
par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

11,53% de chômage

19 270€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

10 association(s) luttant contre la précarité
alimentaire

0,28 associations par 10 km²

0,06 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

20 053,38 hectares de SAU

57,06% de SAU

dont 1,36% de SAU en bio

dont 1,76% de légumineuses

dont 3,32% de prairies permanentes



Structures agricoles

210 exploitations

16 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau

323 035,67m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 58,58% depuis 5 ans

22,18 de haie/ha de SAU



Distribution

288 enseignes de distribution

dont 56 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

1 145 emplois dans la transformation

+10,20% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

59 restaurants collectifs sur le territoire

dont 16 restaurants collectifs qui ont fait leur

télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Amiens Métropole (Intercommunalité)
- › Chambre d'Agriculture de la Somme (Chambre d'agriculture)

Nom de l'instance de décision

COPIL PAT

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Elus référents d'Amiens Métropole/Ville d'Amiens et de la Chambre d'Agriculture, DGS, DGA, Commune d'Amiens Métropole, DRAAF, ADEME, Elus et techniciens référents du Pôle Métropolitain, du Département, Région, Terres en Ville, Innov'a

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Innov'a (ex-Amiens Cluster), Lycée du Paraclet

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture de la Somme, Safer, Initiatives Paysannes, Terres de Liens, Bio en Hauts-de-France, Agriculteurs d'Amiens Métropole, FDSEA, Jeunes Agriculteurs, Réseau des AMAP

Acteurs de la restauration collective

- › Communes (pour la restauration collective scolaire) ; sociétés de restauration collective, Chambre d'agriculture, Bio en Hauts-de-France, CROUS Amiens-Picardie, Somme Produits Locaux, Restaurant le Quai, Dupont Restauration, ESAT Les Alençons, Newrest, Cuisine Nord Artois (API), Approlocal, Somme Produits Locaux, Lycée Hôtelier de la Hotoie, Lycée Hôtelier Saint-Martin

Acteurs de la restauration commerciale

- › Restaurateurs Partenaires, UMIH 80, Lycée Hôtelier de la Hotoie, Lycée Hôtelier Saint-Martin

Acteurs de la distribution alimentaire

› Des Produits d'Ici, Somme Produits Locaux, Ile aux Fruits, Le Jardin des Vertueux, O'tera, Esprit Fermier, Bio d'Ici d'Abord, Marchés Hauts-de-France, SCEA Le Terrier du Lapin Blanc, De la Graine à l'Assiette, CCAS Ville d'Amiens, CCI d'Amiens, Bienvenue à la Ferme, Banque Alimentaire de la Somme, Les Restos du Cœur, Secours Populaire

Représentants des consommateurs

› UFC Que Choisir Somme

Acteurs de la santé

› Maison Prévention Santé (Ville d'Amiens)

Acteurs du social

› CCAS Ville d'Amiens, Union des CCAS, SOLAAL, Les Recyclettes, Les Robin.es des Bennes, De la Graine à l'Assiette, Ile aux Fruits, La Maison du Colonel, La Collab Solidaire, Banque Alimentaire de la Somme, Les Restos du Cœur, Secours Populaire, Agorae, CROUS Amiens-Picardie

Acteurs environnementaux

› ADEME, Bio en-Hauts-de-France, Agence de l'Eau, AMEVA/SOMEA

Les objectifs stratégiques du projet

ENJEU 1 : CONSOMMER MIEUX !

AGIR POUR LA SANTE DU PLUS GRAND NOMBRE EN FAVORISANT UNE ALIMENTATION DE QUALITE ET DE PROXIMITE

Cet enjeu porte sur l'accessibilité pour le grand nombre aux produits locaux et de qualité et la nécessaire évolution des régimes alimentaires : baisse des surconsommations et des pertes et gaspillage, inversion de la proportion de protéines d'origine animale et végétale, développement de filières locales. Concrètement, il s'agira de :

1- Multiplier les actions de sensibilisation auprès des publics, en particulier scolaire, à une alimentation saine, de qualité et locale.

2- S'adresser aux professionnels de la restauration collective pour favoriser la mise en réseau, le partage d'expériences et de bonnes pratiques (au travers de groupes de travail, de rencontres avec les producteurs locaux, de participation à des événements régionaux et nationaux) ; pour augmenter la part d'approvisionnement locaux et de qualité, dans la restauration scolaire publique en priorité ; pour engager des actions de sensibilisation des professionnels et futurs professionnels de la restauration (collective et commerciale) à l'alimentation durable (assiettes plus végétales) et à l'éducation au goût.

3- Poursuivre les actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, engagées par le REGAL et l'AIDAB, avec l'objectif de le réduire dans la restauration collective et commerciale (au travers d'accompagnements des établissements, du lancement d'un diagnostic du gaspillage alimentaire...) mais également d'encourager une meilleure transformation des productions alimentaires pour éviter le gâchis (au travers de l'accompagnement à l'émergence de projets collectifs et de financement d'ateliers de transformation ou d'outils de logistique).

4- De poursuivre l'appui et l'accompagnement des actions engagées par les structures de l'ESS (CCAS, associations...) pour permettre l'accès aux personnes en situation de précarité (faibles revenus, habitants de quartiers QPV, seniors, étudiants...), une alimentation locale, de qualité et favorable à la santé (au travers de la distribution de paniers de fruits et légumes locaux, de l'animation d'ateliers de cuisine, de récupération et dons de denrées destinées à être jetées, de l'animation d'un groupe de travail spécifique)

5- De faciliter l'accès aux produits locaux et de qualité par les consommateurs d'Amiens Métropole en poursuivant la réalisation et mise à jour d'études sur les habitudes d'achat alimentaires, l'amélioration de la commercialisation des produits locaux dans la GMS, les commerces et épiceries de quartiers, et d'augmenter le nombre de points de vente en circuits courts...

ENJEU 2 : PRODUIRE PLUS ET PLUS DIVERSIFIÉ !

TENDRE VERS UN TERRITOIRE NOURRICIER ET PROTEGEANT NOTRE ENVIRONNEMENT

Cet enjeu porte sur le développement d'une activité agricole créatrice d'emplois, en accompagnant le renouvellement de génération et en encourageant la diversification et l'évolution des systèmes de cultures vers des pratiques plus agro-écologiques/conciliant productions alimentaires et restauration de la biodiversité. Concrètement, il s'agira de :

1- Maintenir et développer l'activité agricole, en particulier dans les Hortillonnages, en facilitant les transmissions, les reconversions et l'installation de nouvelles exploitations, en créant des conditions favorables à l'accueil de nouveaux arrivants, à la transmission, à l'accès à la terre pour maintenir voire développer l'activité agricole sur le territoire (au travers de l'animation d'un observatoire du foncier agricole pour améliorer la circulation de l'information entre les partenaires de l'installation agricole, l'acquisition de foncier, l'installation de maraichers dans les Hortillonnages et en plein-champs...) et l'inscription du PAT dans une logique « éviter, réduire, compenser » pour atteindre l'objectif du ZAN.

2- Offrir une formation adaptée aux enjeux de l'agriculture de demain, en accompagnant la création d'une formation en maraichage au sein de l'établissement d'enseignement agricole du Paraclet et la création d'un espace-test et en accompagnant l'émergence de projets de R&D sur l'agriculture de demain.

3- Soutenir la diversification des productions agricoles du territoire pour retrouver une agriculture plus nourricière ou créatrice d'emplois, en amenant les agriculteurs à développer de nouvelles productions ou pratiques : allongement des rotations en intégrant des légumes et légumineuses, diversification des variétés cultivées (blés anciens...), production sous signe officiel de qualité (AB, HVE, AOP, IGP, label rouge...), l'accompagnement à la renaissance de l'élevage, en particulier en milieux humides, pour valoriser les surfaces en herbe pour préserver les sols et les

ressources en eau.

4- Structurer la transformation et la logistique des filières agricoles de proximité pour parer aux pics de surproduction ou de pénurie et à l'allongement et à la multiplication des étapes de transport, dans un contexte de raréfaction des énergies fossiles, en créant des unités locales mutualisées (abattoir modulaire, conserveries, fromageries, pressoirs à huile...) pouvant assurer les besoins de base des habitants, des capacités de stockage associées à ces unités, en proposant des moyens logistiques et organisationnels adaptés (au travers d'un circuit de ramasse du 1er km ou dernier km).

5- Encourager la transition vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement des exploitations agricoles pour une meilleure santé de notre environnement pour enrayer l'effondrement de la biodiversité sauvage qui compromet le maintien des fonctions essentielles dans les écosystèmes (pollinisation, régulation des bio-agresseurs, entretien de la fertilité des sols, stockage du carbone), l'érosion des sols en encourageant une agriculture moins intensive, utilisant moins d'intrants. Il s'agira de préserver la ressource en eau, en particulier dans les périmètres des Aires d'Alimentation et de Captage (AAC) et de sensibiliser les agriculteurs et élus aux enjeux de la maîtrise de l'érosion-ruissellement. Ces deux objectifs sont étroitement liés à l'encouragement à la transition des exploitations agricoles vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement (AB, production sous label, plantations de haies) et à la transition énergétique des exploitations en sensibilisant, formant et soutenant les agriculteurs.

ENJEU 3 : MANGER LOCAL, LA RECETTE IDEALE !

PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION Saine, locale, de qualité et durable

Cet enjeu porte l'ambition de faire connaître le PAT d'Amiens Métropole et, à terme, de rendre les habitants acteurs de la démarche. Au travers de grands temps-forts de communication (en particulier le Mois de l'Alimentation) et de publications de nature diverse sur des canaux variés, il s'agit d'augmenter les chances de toucher le plus grand nombre. Car c'est bien l'un des objectifs finaux du PAT que de sensibiliser les habitants sur l'impérieuse nécessité de faire évoluer les pratiques d'achats et les comportements alimentaires en faveur d'une alimentation saine, locale, de qualité et durable.

1- Promouvoir le « bien manger » local auprès du grand public, des scolaires et des touristes pour mettre en avant les agriculteurs, les productions locales, les actions existantes sur le territoire, au travers d'événements fédérateurs (organisation d'un grand temps-fort annuel – Le Mois de l'Alimentation, des rencontres « Tous acteurs de notre alimentation » qui réunissent professionnels et habitants) ; participation à des événements locaux et régionaux (Mois de la Bio, stands d'information PAT, organisation de conférence sur le lien entre santé et alimentation lors des Mardis de la Santé, organisation de visites de la Cuisine Centrale...). Des animations visant les

touristes permettent de promouvoir Amiens Métropole comme une destination gourmande, valorisant les productions et chefs locaux.

2- Communiquer sur le Projet Alimentaire Territorial d’Amiens Métropole au travers de publications de nature diverses (Carnet de Producteurs, mise en ligne des synthèses d’études et des actes des rencontres sur Amiens.fr, diffusion d’une newsletter à minima trimestrielle, publication des compteurs EGAlim et télédéclaration sur ma-cantine). Ces informations diffusées sur des canaux variés (site internet, réseaux sociaux, journal toute-boite) permettent de rendre compte de l’avancement du PAT et de communiquer sur les différents modes de productions (signes de qualité) et de distribution de produits locaux présents sur le territoire (marchés traditionnels, magasins de producteurs, commerces de proximités, AMAP, coopératives alimentaires...) que le consommateur peut combiner.

3- Amplifier l’impact du PAT dans les réseaux professionnels en prenant une part active au sein des réseaux départementaux (Pôle Métropolitain du Grand Amiénois..), régionaux (CERDD/DRAAF) et nationaux (Terres en Villes, réseau national des PAT) et également la participation du PAT aux schémas locaux associés (PLU, SCOT, CLS,...) et en poursuivant les réflexions sur des projets collectifs inter-PAT.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Installations dans les Hortillonnages	Action réalisée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Création de 2 fermes maraichères en plein-champs	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Animation d'un groupe foncier	Action en cours
	Maintien et developpement des circuits de proximité	Carnet des Producteurs	Action réalisée
	Organisation des filières	Animation d'un Groupe Logistique	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Mois de l'Alimentation	Action en cours
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Animations organisées par l'Office du Tourisme	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Animations organisées dans les écoles publiques d'Amiens	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Sessions de formation	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Animations (conférences, visites d'exploitation, diffusion campagne régionale Bio-réflexe)	Action programmée
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Animations à destination des agriculteurs	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité géographique	Déploiement de 10 frigos partagés dans la Ville d'Amiens	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Cueillette et distribution de paniers de fruits et légumes	Action en cours
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Animation d'ateliers cuisine	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Soutien à la création d'un parcours alimentaire	Action programmée
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Animation d'un Groupe Précarité	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Développement de filières agricoles AB pour préserver la ressource en eau	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Sensibilisation vers les agriculteurs et futurs agriculteurs	Action en cours
	Changement des pratiques de consommation alimentaire plus vertueuses pour l'environnement (hors déchets et gaspillage)	Cf Mois de la Bio ci-dessus	Action programmée
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Réduction du gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires (REGAL / AIDAB) et dans les foyers (Défi Zero Gaspi)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Diversification des sources de protéines dans les menus	Un menu végétarien par semaine dans la Ville d'Amiens	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagnement et promotion de l'achat durable, local et de qualité	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Animation d'un observatoire du foncier agricole	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Approche orientée changement (AOC) - F3E/ANBDD

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Le PAT d'Amiens Métropole est impliqué :

- au niveau régional : dans le réseau des PAT des Hauts-de-France animée par la DRAAF et le CERDD
- au niveau départemental : dans le projet de créer une instance d'échanges des inter-PAT. En 2023, un projet de coopération a réuni le PAT d'Amiens Métropole aux territoires de la CC2SO, CC de l'Est de la Somme, CC de la Haute Somme pour un projet global de 4 démonstrateurs en maraichage innovant et technologique dans le cadre d'une réponse à l'AMI démonstrateurs territoriaux.

Coopération interterritoriale

Oui

Le PAT d'Amiens est impliqué dans le réseau régional des Territoires Bio, Terres en Villes, Agores au niveau national.

PAT membre des réseaux

- › Réseau PAT des Hauts-de-France animé par le CERDD
- › Réseau régional des Territoires Bio, TERRES EN VILLES, AGORES

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Anne LEGRAND / Marion FRANQUET

03 22 97 10 57

pat@amiens-metropole.com

Atelier Urbanisme Architecture & Paysage

Chef de service / Chargée d'études

Place l'Hôtel de Ville

80000 Amiens

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)